

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur François Laborde, capitaine en non-activité de service, à Namur.

(Voir le n^o 286, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Gravelotte (France), le 26 brumaire an IV.

Il a servi dans sa patrie depuis l'an 1812 jusqu'à l'obtention de son congé.

Il s'est marié en 1821 à Paris, où il exerçait la profession de liquoriste et débitant de tabac. Il se trouvait par hasard à Bruxelles, pour affaires de commerce, lorsque la révolution éclata.

Ancien militaire, il offrit ses services au Gouvernement provisoire, qui les accepta; et dès le 1^{er} octobre il fut nommé lieutenant dans un corps franc.

Peu après, il entra dans l'armée régulière et il servait comme capitaine honorablement dans le 9^e régiment de ligne, lorsqu'il demanda la naturalisation ordinaire il y a deux ans.

L'année dernière, il demanda à être placé en non-activité, et il habite actuellement la ville de Namur.

Les renseignements obtenus sont tous favorables au pétitionnaire, dont la naturalisation ordinaire a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 11.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.